

RE I PENSER LES POLITIQUES CULTURELLES

La créativité au cœur du développement



CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DU **RAPPORT MONDIAL 2018**

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

Siège de l'UNESCO. Salle II

15h00-18h00



Cérémonie de lancement du Rapport Mondial 2018

Jeudi 14 décembre 2017, Siège de l'UNESCO, 15h00-18h00, Salle II

La deuxième édition du Rapport mondial de l'UNESCO sur le suivi de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, aujourd'hui ratifiée par 145 Etats ainsi que l'Union européenne, évalue l'impact des plus récentes politiques et mesures mises en œuvre pour promouvoir la diversité des expressions culturelles à travers le monde.

Le Rapport évalue les progrès accomplis et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des **quatre objectifs** de la Convention :



Sur la base des rapports périodiques quadriennaux soumis entre 2015 et 2017 par les Parties à la Convention, ainsi que d'autres sources, il identifie les principales tendances et enjeux liés à la mise en œuvre de la Convention dans dix domaines clés de l'action politique : politiques culturelles, médias de service public, environnement numérique, partenariats avec la société civile, mobilité des artistes et professionnels de la culture, échange des biens et services culturels, traités et accords, politiques et plans nationaux en faveur du développement durable et programmes internationaux de développement durable, égalité des genres et liberté artistique.

Il met en avant les liens entre la réalisation des objectifs de la Convention de 2005 et ceux du Programme et des Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici à l'horizon 2030. Le rapport examine également comment la Convention contribue à repenser les politiques culturelles et propose des façons nouvelles de mieux répondre aux besoins des sociétés pour améliorer la gouvernance de la culture.

QUESTIONS CLES POUR LE DEBAT

Un premier panel, en présence des auteurs du rapport, abordera notamment les questions suivantes :

- Comment la mise en œuvre de la Convention a-t-elle aidé à repenser les politiques culturelles et placer la créativité au cœur du développement ?
- La société civile a-t-elle l'espace nécessaire pour influencer l'élaboration de politiques ?
- Quelle sont les principales innovations pour aider à la mobilité des artistes, notamment des pays du Sud, et comment évaluer leur impact ?
- Quelle est la place de la liberté artistique dans la Convention de 2005 et comment faire le lien avec le Programme 2030 des Nations Unies qui donne une place centrale aux questions de créativité, innovation et liberté d'expression ?

La Convention de 2005 est unique en ce qu'elle reconnaît le droit souverain des Etats à soutenir par des politiques et mesures appropriées le secteur des industries culturelles et créatives, tel que le cinéma (par exemple, quotas, exemptions fiscales, aides à la création, accords de co-production, résidences d'artistes, etc). Elle appelle aussi à la mise en œuvre de mesures de traitement préférentiel pour donner aux pays en développement un plus grand accès aux marchés mondiaux et favoriser la mobilité de leurs artistes.

Un deuxième panel sur les politiques de soutien à l'industrie du film rassemblera différents acteurs pour parler des défis rencontrés par le secteur du film indépendant et évoquer son avenir dans le contexte d'un marché globalisé, et toujours plus numérisé, des biens et services culturels.

QUESTIONS CLES POUR LE DEBAT

- Quelles sont les nouvelles opportunités pour la production et la distribution de films dans l'environnement numérique ? Comment les politiques peuvent-elles surmonter ce nouveau défi ?
- Quelles sont les innovations récentes en matière de financement pour la production et co-production ? Que faut-il faire pour mieux financer les industries nationales du film et soutenir celles des pays du Sud ?
- Comment les festivals de films, plateformes essentielles de distribution, peuvent-ils offrir de nouvelles opportunités aux réalisateurs indépendants, notamment ceux des pays du Sud ?
- Quel est l'impact des mesures prises pour soutenir les femmes réalisatrices et quelles sont les priorités les plus urgentes ?

PROGRAMME

15h-15h10 : Discours d'ouverture par **Audrey Azoulay**, Directrice générale de l'UNESCO

15h10-15h20 : Allocution par **Karin Strandås**, Secrétaire d'état, Ministère de la culture et de la démocratie (Suède)

15h20-15h35 : **Présentation du Rapport mondial**, Yudhishtir Raj Isar, Editeur principal du Rapport Mondial (France/Inde)

15h35-16h30 : **Panel de discussion** avec les auteurs du Rapport mondial, modéré par Yudhishtir Raj Isar

- **Jordi Baltà Portolés**, auteur du chapitre « *Vers une gouvernance culturelle plus collaborative* »
- **Khadija El Bennaoui**, auteure du chapitre « *Sortir des paradoxes de la mobilité* »
- **Andrew Firmin**, auteur du chapitre « *Impliquer la société civile dans la gouvernance de la culture* »
- **Sara Whyatt**, auteure du chapitre « *Promouvoir la liberté d'imaginer et de créer* »

Questions et réponses avec le public

Autres auteurs présents: **Lydia Deloumeaux** (Chapitre « *Des déséquilibres persistants dans la circulation des biens et services culturels* »); **Véronique Guèvremont** (chapitre « *La Convention dans les autres enceintes internationales : un engagement crucial* »); **Ammu Joseph** (chapitre « *Égalité des genres : la grande absente* »); **Christine M. Merkel** (Chapitre « *Élargir le champ des possibles : contenus culturels et médias de service public* »).

16h30-17h50: **Panel de discussion: Vers des politiques de soutien au cinéma indépendant ?** Modéré par **Frédéric Bonnaud**, Directeur général de la Cinémathèque française (France)

- **Yoonhyung Jeon**, Directrice de la Distribution, Centre National du Film Coréen (République de Corée)
- **Ebba Sinzinger**, Réalisatrice et productrice (Autriche)
- **Karim Moussaoui**, Réalisateur (Algérie)
- **Claude-Eric Poiroux**, Directeur général, Europa Cinémas (France)

Questions et réponses avec le public

17h50-18h00: Mots de clôture, **Danielle Cliche**, Secrétaire de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, UNESCO

18h00-19h30 : **Buffet suédois**, par le Chef Henrik Hendersson (Foyer, Picasso), avec le soutien de la Suède

Le Rapport mondial 2018 sera accessible sur <http://fr.unesco.org/creativity/>

Suivez l'événement en direct sur :

 Sur Twitter: **#SupportCreativity**

Cette publication a bénéficié du soutien du Gouvernement de la Suède